

NOTE D'INFORMATION

- **Covéa Actions Monde**
- **Covéa Multi Monde**
- **Covéa Patrimoine**
- **Covéa Ultra Flexible**
- **Covéa Profil Dynamique**
- **Covéa Profil Equilibre**
- **Covéa Profil Offensif**

Paris, le 6 février 2019

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) d'un des organismes de placement collectifs (OPC) de Covéa Finance mentionnés ci-dessus et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre société.

Nous vous informons que des modifications sont apportées dans le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), dans le prospectus, et dans le règlement de votre OPC. Ces modifications sont les suivantes :

- **Modifications de Covéa Actions Monde :**

- Ajout de la possibilité d'avoir recours aux swaps de change ;
- Actualisation du tableau sur les modalités de souscription/rachat conformément au dernier modèle-type de prospectus de l'Instruction AMF 2011-19.

- **Modifications communes à Covéa Profil Equilibre, Covéa Profil Offensif, Covéa Profil Dynamique, Covéa Patrimoine, et Covéa Multi Monde :**

- Ajout de la possibilité de recourir aux futures sur indices de matières premières à hauteur de 15% maximum de l'actif net et ajout du risque correspondant.

- **Modifications communes à Covéa Profil Dynamique et Covéa Profil Offensif :**

- Evolution du ratio d'investissement dans des titres de créance en direct, porté de 20% à 25% maximum de l'actif net ;
- Intégration des investissements en titres de taux de catégorie « Haut Rendement » via les OPC, à hauteur de 10% maximum de l'actif net et ajout du risque correspondant.

- **Modifications communes à Covéa Profil Equilibre et Covéa Multi Monde :**

- Actualisation de la rubrique « Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres ».

- **Modifications de Covéa Ultra Flexible :**

- Ajout de la possibilité de recourir aux options sur matières premières et/ou indices de matières premières.

En complément, les prospectus et DICI des OPC précités intègrent également les modifications suivantes :

- Mise à jour des performances et des frais courants basés sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Changement de forme sociale de Covéa Finance en Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) suite à un changement au sein de l'actionnariat ;
- Actualisation du paragraphe « Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs » ;
- Mise à jour du règlement de Covéa Multi Monde conformément au dernier modèle –type de règlement de l'Instruction AMF 2011-19 ;
- Ajout d'un paragraphe sur la politique d'exclusion applicable à tous les OPC gérés par Covéa Finance.

Informations pratiques :

Les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) et les prospectus modifiés de vos OPC seront disponibles sur le site www.covea-finance.fr à compter du **11/02/2019**.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de connaître la politique d'investissement de votre fonds et les risques associés. Il vous est conseillé de le lire.

Votre interlocuteur habituel reste à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information utile.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.